

**COMMISSION de SURVEILLANCE
du SECTEUR FINANCIER**

OBSOLÈTE

Luxembourg, le 9 novembre 2006

A tous les établissements de crédit et entreprises d'investissement, à toute autre personne concernée par la directive « Mifid »

CIRCULAIRE CSSF 06/265

concernant le projet de loi 5627 relative, entre autres, à la transposition en droit luxembourgeois de la directive 2004/39/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 concernant les marchés d'instruments financiers (directive « Mifid »)

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de nous référer au projet de loi susmentionné qui est relative, entre autres, à la transposition en droit luxembourgeois de la directive Mifid, compte tenu des implications que cette nouvelle réglementation aura sur le fonctionnement des professionnels du secteur financier, sur l'utilisation du passeport européen ainsi que sur le fonctionnement des marchés financiers. Nous vous invitons à consulter le projet en question sur le site de la Chambre des Députés www.chd.lu, rubrique Portail documentaire → Rôle des Affaires → Projets de loi → n° dossier 5627, ceci afin de vous familiariser avec les nouvelles exigences en la matière et de juger dans quelle mesure votre établissement sera concerné par elles. Par ailleurs, dans la mesure où votre établissement est concerné, nous vous recommandons de prendre dès à présent, si vous ne l'avez pas déjà fait, les dispositions d'ordre stratégique et organisationnel qui vous permettent de préparer au mieux la mise en application concrète des nouvelles exigences.

En vertu de la Mifid, les nouvelles exigences devront être transposées en droit national au plus tard le 31 janvier 2007 et prendront effet à partir du 1^{er} novembre 2007.

Au cas où vous auriez des questions, nous vous prions de vous mettre en rapport par voie de e-mail avec M. Edouard Reimen (sgedouard.reimen@cssf.lu) ou avec M. Ronald Kirsch (sgeronald.kirsch@cssf.lu).

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos sentiments très distingués.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Simone DELCOURT
Directeur

Arthur PHILIPPE
Directeur

Jean-Nicolas SCHAUS
Directeur général